

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Vendredi 12 septembre 2025 à 17h45, le Conseil Municipal de la Commune de Massay s'est réuni à la mairie, salle des Actes lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEVEQUE Dominique, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 08 septembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08 septembre 2025.

Présents : M. LEVEQUE Dominique, Maire, Mmes : MEUNIER Marion - BARBIER Karine - THEVENIN Sandrine - MERSEY Yvette ; MM : PESKINE Jacques - CHIPAUX Louis - BEGIN Rémi - TOUBOUL Didier - BOUGERET Jean-Louis - METIVIER Joël - BITAUD Nicolas - CIDALE Jean-Charles - LEPLAT Michel,

Excusés ayant donné procuration :

Absent(es) : CORNOT Gaëlle

A été nommé secrétaire : Joël METIVIER

Lecture du procès-verbal de la dernière séance du dernier Conseil Municipal du 04 juillet 2025,

M. Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

POINT N° 04. DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNE A LA CdC VIERZON-SOLOGNE-BERRY POUR TRAVAUX D'AMENAGEMENT « JARDIN DES MOINES » A MASAY.

POINT N° 06 : DECLARATION DE VACANCE D'EMPLOI – POSTE Jocelyne ARDOUIN

DEL-2025-09-01 - Délégation de pouvoir au Maire -Signature d'Avenant – CDL-POINT REPORTE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer pour lui donner « délégation de signature » d'un Avenant au Procès-Verbal de mise à disposition du bâtiment du Centre de Loisirs et signer tous les documents y afférents.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide de :

– ~~Donne « Délégation de signature » à M. le Maire pour la signature d'Avenant au Procès-Verbal de mise à disposition du Bâtiment du Centre de Loisirs de Massay et tous les documents y afférents.~~

A la majorité (Pour : ... Contre : ... Abstention :)

DEL-2025-09-01 - Mise à disposition de tables et bancs pour manifestations

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer pour la mise à disposition des tables et des bancs pour les différentes manifestations privées et associatives.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide de :

Les tables et les bancs de la commune ne seront plus prêtées aux administrés, seules les associations continueront à avoir à leur disposition le prêt de tables et bancs sur demande.

A la majorité (Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 1)

DEL-2025-09-02 - Plan de financement « Jardins des Moines »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer concernant le plan de financement du projet d'Aménagement du « Jardin des Moines » Route de Reuilly à Massay.

Mission maîtrise d'œuvre	6 970,00 € HT
Montant prévisionnel des travaux	89 351,00 € HT
Montant du marché	<u>96 321,00 € HT</u>

DETR	17 000 ,00 € HT
Office du Tourisme de Vierzon	10 000,00 € HT
CdC Vierzon-Sologne-Berry	30 000,00 € HT
Département du Cher	20 000,00 € HT
Commune 20%	19 321,00 € HT

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide :

- **d'Approuver** le plan de financement prévisionnel tel que défini ci-dessus,
- **de Solliciter** les subventions mentionnées ci-dessus ainsi qu'un fonds de concours à la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry à hauteur de 30 000,00 € HT (trente mille euros).
- **d'Inscrire** la dépense et la recette au budget.

A la majorité (Pour : 13 Contre : 1 Abstention : 0)

DEL-2025-09-03 - Offre de prix - Murs de l'Epicerie 11 Rue Pasteur

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer concernant l'offre de prix de 30 000,00 € de Monsieur RIBEAU DIMITRI pour l'achat des murs de l'Epicerie située 11 Rue Pasteur à Massay, parcelle n° AK0029 pour une surface de 398 m²

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide

- **D'Accepter** l'offre de prix de Monsieur Dimitri d'un montant de 30 000,00 € (trente mille euros) pour l'achat des murs de l'Epicerie située 11 Rue Pasteur à Massay, parcelle n° AK0029 d'une surface de 398m².
- **Informe** l'acquéreur qu'en l'état actuel des choses, toute demande de changement de destination du bien se verra refusée par la Mairie de Massay.
- **Autorise** M. le Maire à signer la vente et tous les documents y afférents.

A la majorité (Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0)

DEL-2025-09-04 - Demande de Fonds de concours à la CdC Vierzon-Sologne-Berry

Le Maire,

- **Considérant** que la Commune de Massay souhaite réaliser l'Aménagement du Jardins des Moines,
- **Considérant** que la commune de Massay, par délibération n° DEL-2025-09-03 du Conseil municipal en date du 12.09.2025, sollicite auprès de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry un fonds de concours à hauteur de 31,15 % (maximum 50 %) des dépenses estimées,
- **Considérant** que le projet est estimé à 96 321,00 € HT,
- **Considérant** le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Mission Maîtrise d'Œuvre	6 970,00 € HT
Montant prévisionnel des travaux	89 351,00 € HT

Montant total

DETR (17,65%)	17 000,00 € HT
Office du Tourisme Vierzon (10,38%)	10 000,00 € HT
Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry (31,15%)	30 000,00 € HT
Conseil Départemental du Cher (20,76%)	20 000,00 € HT
Commune de Massay (20,06%)	19 321,00 € HT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

- **d'Approuver** le plan de financement prévisionnel tel que défini ci-dessus,
- **de Solliciter** un fonds de concours de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry à hauteur de 30 000,00 € HT (trente mille euros).
- **d'Inscrire** la dépense et la recette au budget.

A la majorité (Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0)

06. DEL-2025-09-05 Déclaration de Vacance d'Emploi (Ardouin J.)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer et faire la déclaration de vacance d'emploi (DVE) suivante, à compter du 01.09.2025 :

- Poste d'Adjoint Technique, suite à la radiation des cadres pour départ à la retraite pour invalidité
- Services : Cantine - ménages
- Temps : Temps non complet – 33h
- Poste ouvert aux contractuels

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et pour faire suite à la radiation des cadres pour départ à la retraite pour invalidité de l'agent qui occupait le poste, valide la déclaration de vacance d'emploi (DVE) à compter du 01.09.2025 comme indiqué ci-dessous :

Adjoint Technique C1

Temps non complet - 33 heures

Pour occuper les fonctions d'Adjoint Technique à la cantine et aux ménages

Poste ouvert aux contractuels

A la majorité (Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0)

DEL-2025-09-06 – Coopérative Scolaire – Classe de neige 2026

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer et d'attribuer une aide financière à la coopérative scolaire pour la classe de neige 2026.

Compte tenu d'un reliquat d'une somme de 1 800,00 € déjà versé, le calcul de l'aide financière s'effectue de la façon suivante :

Il est attribué la somme de 120,00 € par enfants,

Il est prévu une participation de 51 enfants

Soit $51 \times 120,00 \text{ €} = 6\,120,00 \text{ €}$ - 1 800,00 € reliquat

L'aide financière qui sera attribuée à la Coopérative Scolaire s'élève à : **4 320,00 €** pour la classe de neige 2026.

A la majorité (Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0)

DEL2025-09-03 - Offre de prix - Murs de l'Epicerie 11 Rue Pasteur (Annule et remplace la précédente portant le n° DEL-2025-09-03)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer concernant l'offre de prix de 30 000,00 € (trente mille euros) de Monsieur RIBEAU Dimitri pour l'achat des murs de l'Epicerie située 11 Rue Pasteur à Massay, parcelle n° AK0029 pour une surface de 80 m² ainsi que la cour et autre bâtiment non commercial, le tout pour une surface 398 m²

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide

- **d'Accepter** l'offre de prix de Monsieur Dimitri RIBEAU d'un montant de 30 000,00 € (trente mille euros) pour l'achat des murs de l'Epicerie située 11 Rue Pasteur à Massay, parcelle n° AK0029 d'une surface de 398m².
- **Informe** l'acquéreur qu'en l'état actuel des choses, toute demande de changement de destination du bâtiment commercial de 80m², (en façade de la Rue Pasteur) se verra refusée par la Mairie de Massay.
- **Autorise** M. le Maire à signer la vente et tous les documents y afférents.

A la majorité (Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0)

Informations et Questions diverses :

- Travaux d'Aménagement Place de la Gare :
M. Le Maire informe les conseillers que le chantier suit son cours, que des réunions de chantier ont lieu tous les mardis à 8h30 sur place, que ceux qui souhaitent y participer sont les bienvenus
- Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux que la signature de vente de « La Poste » et l'Achat du bâtiment de l'ancien Ehpad viennent d'être actés.

- M. le Maire signale également que l'Etang de Sailly a encore été victime de vandalisme, l'ensemble des conseillers sont d'accord sur le fait que l'endroit est isolé donc propice au vandalisme, des propositions sont faites : alarme, vidéo surveillance l'idée d'en faire une aire de camping-car est soumise.
- Concernant le Point n° 2, il est demandé de faire l'achat de nouvelles tables afin de commencer à remplacer celles existantes en mauvais état, d'être vigilent sur la qualité.
- M. Bitaud Nicolas demande le nombre d'agents à l'école, actuellement ils sont au nombre de 7, Mme Hornberger Maria affectée à la cuisine en liaison froide est stagiairisée à compter du 01/11/2025, une personne a été recrutée également aux services techniques pour compléter l'équipe, il s'agit de M. Chamfrault Didier qui sera stagiairisé début janvier 2026.
- M. le Maire et M. Peskine font un petit compte rendu sur la réunion à laquelle ils se sont rendus concernant le PLUi-H

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Joël METIVIER
Secrétaire de Séance



Dominique LEVEQUE
Le Maire

18 21